

AUTORISATION DE PUBLICATIONS PHOTOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

Je soussigné(e), Mr / Mme (Nom, Prénom)

autorise par la présente l'organisateur : le Centre Socio-Culturel d'Illzach, dont le siège se situant au 19 rue Victor Hugo à 68110 Illzach, représenté par son Président, Paul WINNLEN, à diffuser les photographies ou les films vidéos pris lors des activités.

Cette autorisation est valable :

- Pour l'édition de documents de nature pédagogique (journal interne et externe).
- Pour des expositions relatives au centre et à nos séjours.
- Pour la publication sur le site Internet de l'organisateur.

Cette autorisation est valable pour une durée de deux ans à compter de la date de signature du présent document et pourra être révoquée à tout moment.
La présente autorisation est incessible.

Fait à ILLZACH, Le

Signature